



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Quand les élèves du Landeron réinventent leur cour d'école



Les élèves du Landeron ont activement participé à la création de la cour verte «La Buissonnière» entre le collège primaire et le C2T, en plantant des arbustes et en installant des éléments naturels. Ce projet, soutenu par la Fondation Roger Federer, vise à offrir un espace extérieur propice à l'apprentissage et à la détente. La réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration des équipes communales et forestières, comme nous l'explique Claude Perrenoud en page 15

Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

**VENEZ
DÉGUSTER
LA CHASSE!**

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

messeiller
Lakeside Printhouse



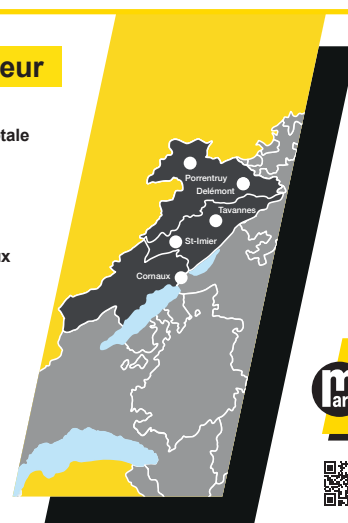
Imprimer
c'est chez Messeiller

Place de la Fontaine 1
Case postale 142
032 725 12 96
www.messeiller.ch

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 7 octobre 2024 au 18 octobre 2024, **les horaires de tous les services de l'administration communale** seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jedi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	08h00 à 13h30	

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 21 octobre 2024**



CRESSIER



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES (LOGEMENTS POUR HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX)

Nous demandons à tous les propriétaires de bien vouloir annoncer tout changement de locataire selon les articles 15 et 17 de la loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH); ceci afin que les listes des habitants de Cressier et des entreprises ou indépendants sis sur la commune de Cressier soient mises à jour.

Art. 15 *En vue de l'introduction et de la mise à jour de la numérotation des logements, les propriétaires-bailleurs ou leurs mandataires chargés de la gestion (désignés ci-après: les propriétaires) sont tenus de fournir la liste, par bâtiment, des logements et de leurs locataires.*

Art. 17 *Les propriétaires sont tenus d'annoncer au service communal du contrôle des habitants l'arrivée ou le départ de locataires, en indiquant les numéros des bâtiments et des logements concernés, même en cas de déménagement au sein du même bâtiment ou groupe de bâtiments, ainsi qu'en cas de réunion ou de division de logements.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

COMMUNE DE CRESSIER

CRESSIER - SAINT-BLAISE - HAUTERIVE - LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 30 novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.10.24 au 04.11.24

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 119338

Parcelle(s) et coordonnées: 2242 - Cressier; 5701 - Cressier; 1211348/2569433

Situation: Cressier; Rue du Vallier / Cressier; Route de Troub

Description de l'ouvrage: Pose de deux panneaux d'affichage

Requérant(s): Commune de Cressier NE

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'ancienne localité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'ancienne localité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Participez à la naissance d'une nouvelle commune dynamique!

La commune de Laténa, qui naîtra le 1^{er} janvier 2025 pour former une nouvelle entité moderne et innovante, met au concours un poste clé au sein de son Service à la population en tant que:

Préposé.e au contrôle des habitants (80-100%)

Vos missions essentielles

- gestion du Contrôle des habitants et supervision de l'équipe
- tenue du registre des habitant.e.s et suivi des tâches qui en découlent
- accueil du public et traitement des appels téléphoniques
- lien avec le Service des migrations pour les demandes et renouvellements de permis de séjour
- supervision et planification des antennes de proximité
- organisation des votations et des élections (communales, cantonales, fédérales) et constitution du bureau électoral et de dépouillement
- supervision des procédures de naturalisation et accompagnement de la commission communale en charge des naturalisations et agrégations

Formation et exigences

- être titulaire d'un CFC d'employé.e de commerce ou formation jugée équivalente
- connaissances approfondies dans le domaine de l'office de la population et de son cadre légal; être titulaire du certificat de spécialiste en office de la population/contrôle des habitants est un atout
- excellente maîtrise des outils numériques et capacités rédactionnelles irréprochables
- autonomie, précision, discrétion avec un bon esprit d'ouverture
- aisance relationnelle et aptitude à communiquer
- leadership naturel et aptitudes à motiver une équipe en pleine transformation
- sens du service public, orienté clientèle

Ce que nous offrons

- un poste stable et stratégique dans une commune en création
- une activité variée au sein d'une petite équipe, dynamique et motivée
- l'opportunité de participer activement à la naissance et consolidation d'une nouvelle commune
- soumis.e au statut de la fonction publique

Entrée en fonction: à convenir

Lieu de travail: à déterminer

Pour tout renseignement complémentaire:

Madame Laura Richard, cheffe de service RH, 032 886 47 90

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, alors n'hésitez plus, envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à nathalie.schepis@ne.ch jusqu'au 30 octobre 2024 ou à l'Administration communale de La Tène, Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, contenant la mention « Confidentiel ».

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du :

Mercredi 23 octobre au mardi 29 octobre 2024

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30, à l'exception des jours fériés officiels.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 30 octobre 2024, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 4 octobre 2024 au 4 novembre 2024

Publication FAO n° 38

Dossier SATAC N° 119409

Parcelle(s) et coordonnées: 514 – Lignières - 1216534/2569930

Situation: La Combe du Sapin 1

Description de l'ouvrage: Création d'une ferme avec cour extérieure sur fosse à purin

Requérant(s): Bryan Droz – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Rmored SA, Bayerel 8, 2063 Engollon

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone agricole – Entrée en vigueur le 18.04.2012

Décisions spéciales: Art. 16a LAT; Art. 14.02 RAC (hauteur du faîte); Art. 97 LAgr;

Abattage d'arbres

Caractéristiques: Voie de communication historique IVS

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 4 octobre 2024 fait foi.

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 11 octobre 2024 au 11 novembre 2024

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC N° 119165

Parcelle(s) et coordonnées: 651 – Lignières - 1214660/2571666

Situation: Rue des Hautes-Bornes 8

Description de l'ouvrage: Création 6 unités d'habitations

Requérant(s): Hestia Sàrl, 20214 Bôle

Auteur(s) des plans: Joseph La Commare, L'Oselière, 2043 Boudveilliers

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 1 – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisations spéciales: Art. 16 LConstr. (surfaces d'éclairage); Alignement à la route

Particularités: Bâtiment de catégorie 2 selon plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 11 octobre 2024 fait foi.

CORNAUX - CRESSIER - LIGNIÈRES - LE LANDERON



LE CAP - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aux Membres permanents et soutiens du CAP

Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron

Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron

Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron-Lignières

Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale

Aux membres actifs

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 24 octobre 2024 à 19h, Chemin des Pêches 1, 2525 Le Landeron

Ordre du jour:

1. Bienvenue et appel
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 4 juillet 2024
4. Nouvelles du Comité de gestion
5. Admissions, mandats
6. Nouvelles de l'équipe d'animation
7. Budget 2025
8. Communications et divers
10. Date des prochains comités de gestion et de la prochaine AG Lignières, le 07 octobre 2024

Le comité de gestion du CAP



www.fluckigersa.ch

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE - LE LANDERON

LIGNIÈRES - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



APPEL À PROJETS VISANT LA PROMOTION DE LA SANTÉ

L'association Pro Santé a pour but de soutenir financièrement les associations, fondations et autres groupements actifs sur le territoire de l'Entre-deux-Lacs dans le développement de projets ou activités visant la promotion de la santé globale (physique, psychique et sociale).

Le prochain délai pour la remise des demandes de soutien est fixé au 30 octobre

La procédure pour déposer un dossier se trouve sur le site de la commune de Saint-Blaise:

www.saint-blaise.ch/administration-communale/pro-sante



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

I OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.
L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 21 octobre 2024.

LA TÈNE

I AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24
Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 119588

Parcelle(s) et coordonnées : 3858 - Marin - Epagnier ; 1206772/2568282

Situation : Prés Menod ; Rue Louis-Guillaume 34

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur extérieur en remplacement d'une pompe à chaleur intérieur.

Requérant(s) : Ivan Adinolfi, 2074 Marin-Epagnier ; Ivan Adinolfi, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Prés-Menod - Art. 3770 / Entrée en vigueur le 05.09.2003 ; Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 08.07.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

I 4^{ÈME} ÉDITION DU COURS DERNIER SECOURS

La Fondation La Chrysalide en association avec la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs et avec le soutien de la commune, organise un cours pour les personnes adultes, désireuses d'apprendre ce qu'elles peuvent faire pour anticiper, vivre et faire face aux circonstances si particulières du moment de la fin de la vie. Ce cours gratuit et d'une durée de 6 heures aura lieu le samedi 2 novembre. Places limitées et inscription obligatoire.

Pour plus de renseignement et inscription :

www.chrysalide.ch/cours-derniers-secours/

La Tène, le 8 octobre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON - LIGNIÈRES - LA NEUVEVILLE - NODS



SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

Mardi 22 octobre 2024, à 18 h 30

à la STEP au Landeron

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal n°53 de la séance du CI du 19 mars 2024
3. Crédit d'engagement Alpha bassin secondaire 1
4. Budget 2025 et plan financier 2025-2029
5. Informations du Comité
6. Agenda 2025
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Comité du SIEL

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024 DE 16H À 20H
ESPACE PERRIER, LA TÈNE



VENEZ JOUER, DÉCOUVRIR OU PARTAGER VOS JEUX FAVORIS !

- Entrée libre, de 0 à 99 ans, apportez vos jeux ou découvrez ceux proposés
- Organisé par la Commission culture, sport, loisirs de la commune de La Tène et future commune de Laténa
- Avec la participation de la Ludotène et du club La Tène Scrabble
- Gaufres, bubble drinks, traiteur oriental et buvette



Renseignements : commune.la-tene@ne.ch

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 21 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2024

Du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024, l'horaire d'ouverture de l'administration communale sera le suivant :

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024

Guichet :

- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Téléphone :

- Le lundi matin de 09h00 à 12h00
- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2024

Guichet :

- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Téléphone :

- Le lundi matin de 09h00 à 12h00
- Le mardi après-midi de 14h00 à 17h45
- Le mercredi matin de 08h00 à 11h00

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 26 septembre 2024, notre Législatif a adopté l'arrêté suivant:

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit complémentaire et supplémentaire de CHF 361'000.00 pour les coûts finaux de la construction des collèges de Vigner (construction de trois nouveaux collèges et assainissement du collège existant).
Délai référendaire, le mercredi 13 novembre 2024.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.
Le Conseil communal

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24
Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 119457

Parcelle(s) et coordonnées: 1040 - Saint-Blaise; 1207179/2565864

Situation: Saint-Blaise; Ruelle des Voûtes 12

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau extérieure

Requérant(s): Vloran Ramqaj, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Zone de protection des eaux S2el; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie III

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24
Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 119180

Parcelle(s) et coordonnées: 2214 - Saint-Blaise; 1207070/2565764

Situation: Sur Vigner; Chemin de la Croisée 12

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Requérant(s): Marc Pierrehumbert, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



DÉMOLITION DE L'ANCIEN COLLÈGE

Nous vous informons qu'une pelle de démolition sera livrée sur le chantier du complexe scolaire durant la nuit **du jeudi 24 octobre au vendredi 25 octobre 2024**.

Nous vous prions d'ores et déjà de bien vouloir nous excuser pour les désagréments et les nuisances sonores qui pourraient résulter de cette opération. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Hauterive, le 11 octobre 2024

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n° 119469

Parcelle(s) et coordonnées: 1488 - Hauterive; 1206880/2564121

Situation: Longs Champs; Chemin des Jardillets 31

Description de l'ouvrage: installation de parois pare-vue en bois

Requérant(s): Eve-Marie Février Bekiri, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Compétence Communale

/ Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des dimanches (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

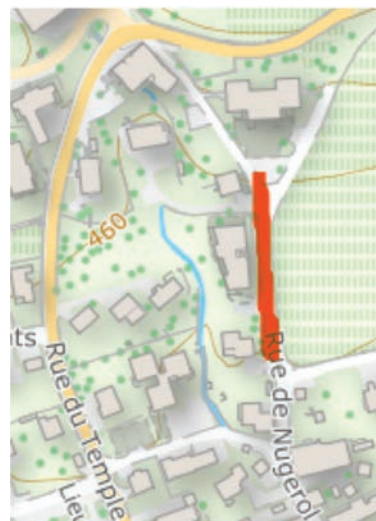
Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



AVIS DE FERMETURE DE ROUTE – RUE DE NUGEROL



Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'entreprise Brechbühler & Cie va procéder à la réfection finale de l'enrobé à la rue de Nugerol (voir plan annexé).

Ceux-ci sont planifiés du **jeudi 17 octobre au vendredi 18 octobre 2024**.

Pendant cette période, un tronçon de la rue de Nugerol sera complètement fermé à la circulation ainsi que les accès aux habitations suivantes:

- Rue de Nugerol 27, 29, 29a et 31

Pour tout complément d'information:

Brechbühler & Cie, La Joux-Perret 4, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032 968 45 88, info@brechbuhler.ch

Nous vous remercions de votre compréhension

Commune du Landeron



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 3 octobre 2024.

Intitulé des arrêtés:

1. Demande de crédit complémentaire de CHF 1'099'100.00 (TTC) – CHF 394'300.00 (TTC) à la charge de la commune – pour l'aménagement des infrastructures routières, techniques et environnementales du secteur sud de la zone industrielle des Prés Bugnons.
Arrêté 1485
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 96'800.00 (TTC) pour les travaux de mise en conformité de l'arrêt de bus de la Gare à la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés.
Arrêté 1486
3. Arrêté concernant les jetons de présence et des vacances du Conseil général et des commissions.
Arrêté 1487
4. Arrêté concernant la rémunération du Conseil communal.
Arrêté 1488

Echéance du délai référendaire:

Mercredi 20 novembre 2024

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2024

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 14 octobre au vendredi 18 octobre 2024.

Réouverture le lundi 21 octobre à 13h30.

Bel automne.

Les bibliothécaires

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n°: 118642

Parcelle(s), coordonnées: 2422 - Cornaux; 2423 - Cornaux; 1209760/2568137

Situation: Rue des Fontaines 11a et 11b

Description de l'ouvrage: Transformation de deux anciens ruraux mitoyens et création de trois unités d'habitations

Requérant(s): ACV Entreprises SA, 2037 Montmollin; Tchäppät & Moret Immobilier SA, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: Filip Hon - ACV Entreprises SA, Gand'Rue 11A, 2037 Montmollin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone du site bâti protégé / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 9.01.07 al. 3 RAC (Démolitions et transformations);

Art. 9.01.11. al. 2 RAC (Aménagement des espaces extérieurs); Art. 09.01.12 al. 4 RAC

(Toitures, façades, volets et balcons); Distance à un alignement

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiments de catégorie I et II

Pose de perches gabarits: non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 08 octobre 2024

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2024

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire réduit du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024

Ouverture du guichet

Lundi 08h30 - 11h30

Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop

Vendredi 08h30 - 11h30

Horaire normal dès le lundi 21 octobre 2024

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent un bel automne.

CORNAUX



DISTINCTIONS DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL

La Commune de Cornaux organisera cette année une réception « Reconnaissances Festives » pour la remise des distinctions dans le domaine sportif et culturel le 29 novembre 2024.

Tous les habitants de Cornaux qui ne font pas partie d'une société locale du village et qui auraient obtenu, entre le 1 juillet 2023 et le 31 octobre 2024 des résultats particuliers (médailles, promotions, distinctions, etc), sont priés de prendre contact avec l'Administration communale (032 886 45 10, commune.cornaux@ne.ch)

jusqu'au 1 novembre 2024, dernier délai.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.10.24 au 11.11.24

Publication FAO n° 41

Dossier SATAC n°: 118593

Parcelle(s), coordonnées: 2988 - Cornaux; 2982 - Cornaux; 1209961/2568361

Situation: Le Clos; Route des Vergers

Description de l'ouvrage: Construction d'un EMS, d'une crèche, d'appartements avec encadrement et d'un parking souterrain.

Requérant(s): Pascal Beuret - Marti Arc Jura SA, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: Eric Ott - IPAS Architectes SA, Avenue Jean-Jacques Rousseau 7, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement

Particularités:

Pose de perches gabarits: oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 08 octobre 2024

CONSEIL COMMUNAL

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

À L'AFFICHE

MA VIE, MA GUEULE
VE 11 OCTOBRE À 20H30

BEETLEJUICE BEETLEJUICE
SA 12 ET DI 13 OCTOBRE À 20H30

MEGALOPOLIS
DI 13 OCTOBRE À 17H

PETIT PANDA EN AFRIQUE
SA 12 ET DI 13 OCTOBRE À 14H

PROCHAINEMENT

MES AMIS ESPAGNOLS
LEE MILLER
LE ROBOT SAUVAGE
SOPHIE LAVAUD - LE DERNIER SOMMET
SAUVAGES
JOKER
LES HÉRITIERS DES PAYSANS-HORLOGERS

WWW.CINE2520.CH

LE LANDERON

Conseil général: pas de dicastères asymétriques mais une meilleure rémunération

Ce sont quarante conseillères générales et conseillers généraux qui ont siégé, ce jeudi passé, à l'aula du nouveau bâtiment administratif, sous la houlette du président du conseil général Thomas Froelicher.

Aménagement de la zone industrielle des Prés Bugnon

Une demande de crédit complémentaire d'un peu plus de 1 million de francs, dont un peu moins de 400'000 francs à la charge de la commune, était demandée par le conseil communal. Ce crédit vient compléter celui d'engagement de 1'610'000 francs voté en 2019, suite à quelques modifications entre le plan initial et le projet final.

Pour rappel, la zone artisanale et de petites industries (ZAPI) acceptée en 1999 s'est développée de façon considérable depuis. Aux différents artisans venus s'y installer, une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de machines CNC de haute précision s'y est établie. Ce fleuron de l'industrie locale et cantonale est en plein essor et désire s'agrandir. Comme le signale la notice explicative annexée au rapport du conseil communal, «les choix de base de l'avant-projet pour la construction des infrastructures, dont le coût estimé fut voté en 2019, ont été étudiés. Certains choix ont été confirmés alors que différents besoins et contraintes ont amené à de nouvelles solutions, qui vous sont présentées dans la présente notice. Il s'agit principalement de l'adaptation des différents réseaux enterrés et des dessertes routières du quartier par rapport à l'avant-projet». L'entreprise en question prend à sa charge le 80% des coûts et la commune du Landeron le 20% restant. Le conseil communal, par la voix de Fredy Winz, a conclu en disant que «ce projet est indispensable au développement local de [cette entreprise] et en vertu des excellentes relations que la commune entretient avec [celle-ci], le Conseil communal vous demande d'accepter ce crédit».

Tant les commissions consultées que les partis n'ont rien trouvé à redire, soulignant tous l'importance du développement de cette zone pour Le Landeron, et c'est à l'unanimité que le plénum acceptait ce crédit complémentaire.

L'arrêt de bus de la gare sera mis en conformité

Pour répondre au but de la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand) entrée en vigueur en 2004, il incombe aux communes, historiquement responsables de la création des arrêts de bus, d'adapter un certain nombre d'arrêts de bus aux normes LHand en suivant le principe de proportionnalité. Des 9 arrêts de bus, sous la responsabilité de la commune, 1 est déjà aux normes, 3 ont déjà fait l'objet d'une demande de crédit et 1 doit encore être discutée avec La Neuveville. A ce stade, le conseil communal, après analyse, a décidé de ne mettre en conformité que l'arrêt de la gare.

Une information transmise récemment par le Service des Ponts et des Chaussées (SPCH) appuie cette décision. En effet, le SPCH va revoir prochainement l'aménagement du Giratoire des communes (axes nord, sud et ouest) et l'enrobé du secteur. Ce projet sera mené dès la fin des travaux de la zone des Prés Bugnon et de la construction du bâtiment parascolaire. Une séance avec le service en question permettra au CC «de définir si nous désirons éventuellement remettre en état nos infrastructures et conjointement, réaménager les deux arrêts de bus à cet endroit». Aucune voix discordante pour ce point de l'ordre du jour, chacune et chacun ayant salué ces efforts pour l'intégration des personnes avec handicap, et le crédit de quelque 100'000 francs a passé la rampe à l'unanimité.

Des élus mieux rétribués

La commission financière et de gestion (CFG) avait déposé deux arrêtés ayant trait à la modification des honoraires et vacations des conseillers communaux pour l'un et les jetons de présence et des vacations des conseillers généraux pour l'autre. La rapporteure de la CFG a rappelé qu'en 2018, dans un contexte financier préoccupant, il avait été décidé de réduire les honoraires du conseil communal de

2,5% (y compris le forfait alloué au président de commune). Une réduction de 10% avait aussi été décidée pour les jetons de présence. L'inflation ayant passé là et au vu de l'embellie des finances publiques, la commission juge le moment opportun de supprimer ces réductions. C'est sans discussion et à l'unanimité que ces augmentations demandées étaient acceptées.

Un arrêté en chasse l'autre

Il appartenait ensuite au groupe de travail «quel avenir pour le conseil communal» de présenter à son tour un arrêté, qui est le fruit de onze séances nécessaires à l'analyse de la situation. Son rapporteur présentait au conseil général le résultat de leurs délibérations. Après une consultation élargie et de longs débats, la commission proposait d'allouer une somme forfaitaire de 238'000 francs annuels. Au CC de se répartir le montant, à l'interne, de manière équitable et proportionnelle, en fonction des dicastères attribués. A lui aussi d'imaginer des dicastères asymétriques (charge de travail et rétribution différenciées). Elle estimait, en outre, qu'une augmentation du nombre de conseillers communaux à sept membres permettrait «de favoriser la nomination de conseillers communaux avec des taux d'occupation plus faibles et ainsi ouvrir la fonction à un panel de candidats plus large». La commission a toutefois retiré ce dernier point de l'ordre du jour car «celui-ci n'est plus utile puisque la législature a débuté et que le Conseil communal s'est d'ores et déjà organisé». La CFG amendait l'arrêté en supprimant la partie dicastères asymétriques, car il lui semblait difficile de mettre en place et gérer un tel système; le PLR, quant à lui, proposait de réduire les 238'000 à 200'000 francs. M. Gregory Mallet (Canette), membre de cette commission (dissoute à la suite du vote de l'arrêté), s'est étonné que le conseil général ne veuille pas «juste leur [conseillers communaux] donner un outil qu'ils peuvent utiliser ou pas». Il a donc combattu les modifications et a demandé au plénum d'en faire de même. L'amendement concernant la suppression de l'asymétrie des dicastères était accepté à l'unanimité et celui demandant une réduction de 38'000 francs de l'enveloppe attribuée au CC a provoqué un léger suspens: les questeurs ont relevé une égalité parfaite de 18 pour et 18 contre. Dans ce cas, il incombe au président du conseil général de faire pencher la balance. Il choisissait, en l'occurrence, de valider l'amendement du PLR. Le vote final était accepté à une large majorité: il n'y aura donc pas d'asymétrie et les conseillers communaux se voient attribuer une enveloppe forfaitaire de 200'000 francs. Ce résultat a donc rendu caduc l'arrêté concernant les vacations voté plus tôt dans la soirée. DJ

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06

eli10
L'énergie littorale

Votre énergie au quotidien

Rue du Château 17
2022 Bevaix

032 720 20 20
www.eli10.ch

LE LANDERON

Le Madrigal, un nouveau concert au Temple du Landeron

Quel plaisir de revoir l'ensemble vocal «Le Madrigal» s'arrêter au Landeron pour donner un nouveau concert. Toujours à la recherche du plaisir de chanter, l'ensemble vocal réglera le public sous le thème «Truite et Cie».

Bien sûr, on peut se laisser aller discourir sur la truite, qu'elle soit au bleu, aux amandes et autres, la carte des mets est toujours alléchante. Cependant, du fait que l'ensemble vocal sait mieux chanter que cuisiner, il a choisi celle de Schubert. De bien entendu, cette truite-là beaucoup l'ont déjà «goutée» avec un support musical ou lors d'un concert.

C'est donc une truite capricieuse qui a inspiré Franz Schöggel avec des variations qui emmène l'auditeur dans toutes sortes d'émotions alternant la ferveur à l'italienne en passant par un brin de romantisme à la Wagner.

Pour agrémenter le tout, un quatuor à cordes viendra enrichir les harmonies de ces pièces qui ont le privilège d'être «arrangées» par John Michet, pianiste et chef de chœur. Le public pourra également se régaler avec d'autres pièces a capella, pièces qui compléteront agréablement ce concert en entrée et dessert. À déguster sans modération.

Concert

Direction artistique: Louis Marc Crausaz – Direction: John Michet – Quatuor: Les Variations Musicales – Ensemble vocal: Le Madrigal.

Dates et horaires

Le vendredi 25 octobre à 20h au Temple du Landeron et le samedi 26 octobre à 19h au Temple de Dombresson.

Le vendredi 22 novembre à 20h à la Blanche Église de La Neuveville et le samedi 23 novembre à 20h au Temple de Pesieux.

Entrée libre. Collecte.

Site internet; www.lemadrigal.ch

Le Madrigal/CP

le madrigal

ensemble vocal
le landeron

Direction artistique: Louis-Marc CRAUSAZ

Direction: John MICHET

Entrée libre | Collecte

Concert

avec:
Quatuor à cordes
Les Variations Musicales

Truite & Cie

Vendredi 25 octobre	20:00	Temple du Landeron
Samedi 26 octobre	19:00	Temple de Dombresson
Vendredi 22 novembre	20:00	Blanche Église de La Neuveville
Samedi 23 novembre	20:00	Temple de Pesieux



www.lemadrigal.ch

Illustration: Anouche DEMARTIN



Café-Théâtre de la Tour de Rive
Lees Floyd & Big easy Gators
Vendredi 18 octobre 2024 à 20h30



Vendredi 18 octobre 2024 à 20h30 - Lee Floyd & Big Easy Gators

Musique de la Nouvelle Orléans.

Lee «Plink» Floyd est considéré par la plupart des experts comme le meilleur joueur de banjo de la planète. En fait, il a été intronisé au Banjo Hall of Fame en 2012.

Il s'est produit partout dans le monde, notamment au Japon, en Corée, en Indonésie, en Thaïlande, en Hongrie, en Suisse, en France et en Allemagne. Lee a également participé au «Thank You World Tour» du Département d'État américain avec un groupe de la Nouvelle-Orléans en remerciement à tous les pays qui ont contribué au fonds de secours après l'ouragan Katrina.

Au début de sa carrière en 1973, Lee a effectué une tournée dans tout le pays avec le spectacle itinérant des New Christy Minstrels et a également joué avec le Peter Duchon Orchestra, le spectacle de Mickey Finn à Las Vegas, et il est aussi un des artistes vedettes au Sacramento Jazz Festival depuis plus de vingt ans. Il a créé sa propre boîte de nuit avec son père à Mobile, en Alabama, appelée Pretty Boy Floyd's.

Lee dirige son propre groupe et se produit dans de grandes salles du monde entier, il joue actuellement tous les soirs dans les meilleurs salons de jazz de la Nouvelle-Orléans, le Fritzel's European Jazz Pub et le Bourbon Club. Nous avons la chance de le recevoir à la Tour de Rive avec le groupe **Big Easy Gators** de **Daniel Breitenstein**. De l'ambiance on vous en promet!

Prochain spectacle: **dimanche 27 octobre 2024 à 17h00 - L'AMOUeRte**

Un spectacle familial dès 3 ans organisé avec la Société de Développement et sa traditionnelle soupe à la courge offerte à tous, événement qui clôture la saison de la balade de la Sorcière. Une modique somme d'entrée est demandée pour participer aux frais de ce spectacle de qualité par la Cie de Bois et d'Os, troupe professionnelle qui nous vient de France.

Veillez réserver vos places via notre site internet www.latourderive.ch

Nous recevons beaucoup de réservations pour les spectacles suivants:

Dimanche 03.11.2024 17h00 Rosset-Donnet Monay – encore quelques places

Samedi 16.11.2024 20h30 Le Beau Lac de Bâle

Mercredi 12.02.2025 20h00 Bastian Baker

Nous invitons donc nos précieux abonnés et spectateurs à réserver leurs places rapidement pour ces concerts.

Ouverture des portes 19h30

Comité du CTRR

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage
plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

SAINT-BLAISE

Collège de la Rive-de-l'herbe Quo vadis ?



Depuis le mois d'avril 2022, où les derniers élèves abandonnaient le bâtiment scolaire construit en 1896, le collège de la Rive-de-l'herbe est demeuré sans affectation particulière.

On se souvient qu'il avait été envisagé de transformer le bâtiment en centre de santé pour accueillir la Ligue pulmonaire neuchâteloise ainsi qu'un cabinet médical de groupe.

Le Conseil communal s'est trouvé en butte à plusieurs difficultés pour réaliser ce projet attendu par la population: retrait de la Ligue pulmonaire et oppositions à la réaffectation du bâtiment en raison d'un coût élevé. Aujourd'hui, le destin de ce bâtiment n'est pas défini.

Lors de la séance du Conseil général, du 26 septembre passé, le conseiller communal Alain Jeanneret, en charge des bâtiments, a répondu à une question du conseiller général Nicolas Bornand, PLR, qui souhaitait connaître le sort qui sera donné au bâtiment.

Actuellement, les entreprises et institutions, qui marquaient de l'intérêt pour le collège, ne semblent plus enclines à s'y installer. Il appartiendra au Conseil communal de Laténa de définir l'usage futur du bâtiment situé à proximité de l'hôtel communal qui deviendra, le 1^{er} janvier prochain, la siège de la nouvelle commune.

CZ

**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**LA CHASSE BAT
SON PLEIN À
LA CROIX-BLANCHE!**

**VENEZ DÉCOUVRIR
CETTE CUISINE
AUTHENTIQUE.**

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

**C'est le dernier moment
pour échanger
votre permis bleu!**

D'ici au **31 octobre 2024**, les titulaires d'un permis de conduire bleu ont l'obligation de l'échanger contre un permis au format carte de crédit, après cette date il ne sera plus valable.

La procédure d'échange sur scan-ne.ch/echangebleu

19.10.2024

FAITES VOTRE JUS !

Pressoir à pommes

Quoi de plus savoureux que de boire du jus produit à partir des fruits que l'on a pressés soi-même ? Les Vert.e.s de Laténa offrent à la population la possibilité de venir presser des pommes et de repartir avec le jus.

Pour vous faire profiter de ce plaisir, nous vous proposons de presser de délicieuses pommes BIO des vergers neuchâtelois et d'en conditionner le jus ou de le déguster sur place.

Samedi
19 octobre 2024
9h00-12h00

Les bouteilles et les pommes sont fournies par les Vert.e.s de Laténa...

... mais l'énergie sera fournie par vos biceps !

Gratuit

PL. DU VILLAGE

HAUTERIVE

Renseignements :
Sabine Quiquerez,
079 549 35 67



CRESSIER

Ils ont brillé à la FDV

Bien présents, les ambassadeurs de Cressier ont fait un passage très remarqué à la Fête des Vendanges de Neuchâtel et ont porté haut les couleurs du village.

Sur le char fleuri de la Gerle d'Or, triomphants dans leur tenue somptueuse, les gagnants Jean-Marc Jungo et Christian Fellmann, ont pu mettre en avant le vin d'honneur de la fête, «Le Charmeur» issu de leur domaine, la Cave des Lauriers à Cressier. Un vin qui a d'ailleurs charmé le conseiller fédéral Beat Jans et son épouse Tracy venus aimablement se prêter à la photo souvenir.

Dans un autre registre, et au point après les répétitions musicales avec variations de marche exécutées dans le village, la fanfare l'Espérance et ses tambours, dans une chorégraphie impeccable, a démontré avec panache ses prestations dans les moments phares de la fête. GC



ENTRE-DEUX-LACS

La vengeance du pardon: qu'est-ce que le pardon?



Tel est le titre du prochain spectacle de la Marelle inspiré du livre du même nom écrit par Eric-Emmanuel Schmitt. Cet auteur à succès nous propose une démarche intéressante: la vengeance et le pardon semblent bien être le contraire l'un de l'autre. Les associés font penser à un titre de roman policier ou de BD assez violentes.

Laissons la parole à l'auteur:

Le pardon, c'est dire à l'autre: "je ne te réduis pas au mal que tu m'as fait. Je sais que tu es capable du pire et du meilleur. C'est pourquoi je ne vais pas te pétrifier dans un seul de tes actes, même si c'est un acte mauvais qui me concerne".

Le pardon, c'est refuser de simplifier l'autre, refuser même de l'essentialiser, c'est-à-dire, par exemple, de le transformer en «un mauvais», parce qu'il a fait un acte mauvais. Il y a des gens qui font plus souvent des actes bons; il y a des gens qui font plus souvent des actes mauvais, mais il n'y a pas de «bons» et de «mauvais». C'est l'acte lui-même qui est bon ou mauvais.

Le pardon n'est pas d'emblée religieux ou

même spirituel. C'est un thème profondément humaniste même s'il a souvent pris des couleurs religieuses.

On pardonne souvent pour faire la paix avec l'autre, bien sûr, mais on pardonne aussi pour avoir la paix en soi. Il y a quelque chose d'égoïste et d'altruïste à la fois.

Altruïste, puisque c'est dire à l'autre: "je te rends ta liberté complète, je te rends ton humanité complète, je ne te réduis pas".

Egoïste qui consiste à dire: "je veux me débarrasser de la douleur que j'éprouve, des sentiments négatifs que j'éprouve, de la haine que j'éprouve".

Donc on peut aussi pardonner pour soi. On peut pardonner pour sa propre paix, pour arriver à la paix en soi.

Spectacle "La vengeance du pardon" • samedi 26 octobre • Temple du Landeron • 20h • rétribution au chapeau

Toutes les dates de la tournée: www.compagnielamarelle.ch

Pasteur
Frédo Siegenthaler

SAINT-BLAISE

N° du « Gouvernail » d'octobre 2024 De l'arbre à la bouteille: le liège et le tire-bouchon



Le « Gouvernail » porte, ce mois, son regard sur le matériau naturel que chacun connaît: le liège ainsi que sur une invention le tire-bouchon, objets esthétiques indispensables. Alors qu'on croit tout connaître sur le bouchon et l'outil qui permettent d'arriver à bout-touche pour vivre un bon moment, la lecture de l'article nous révèle des aspects peu connus du liège et du tire-bouchon.

Pour rédiger ce numéro le « Gouvernail » s'est attaché la collaboration du Jardin Botanique de Neuchâtel qui a publié l'ouvrage *De l'arbre à la bouteille: la collection des outils du liège* rédigé par Blaise Mulhauser, José Richard et Giuseppe Pocetti.

L'article évoque la découverte du liège, un véritable joyau méditerranéen, l'écorçage (la récolte du liège), le rôle du chêne-liège reconnu comme un arbre clé dans la lutte contre le changement climatique, le traitement en usine, la fabrication du bouchon, l'invention du tire-bouchon par l'Anglais Samuel Henschall en 1795.

C'est une histoire passionnante que révèle le « Gouvernail », qui cite l'écrivain français Hervé Le Tellier, né en 1957. Il conseille: « *Un fois la bouteille débouchée, il est essentiel de boire de manière responsable.* » Il ajoute avec une touche d'humour de passer « *directement du deuxième au quatrième verre, le troisième étant de trop...* »

On peut obtenir gratuitement ce no du « Gouvernail » en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du « Gouvernail » Mailgroge 21, 2072 Saint-Blaise | legouvernail2072@gmail.com

CZ

SAINT-BLAISE

Fête des mascarades 2024 Forte participation

Initiée par la Commission du 3 février, que préside Martin Rousseau, la Fête des mascarades a eu lieu, jeudi 3 octobre, en période de vendanges: ce qui ne fut pas le cas les années passées car la période de la récolte du raisin avait été anticipée en raison de sa maturité précoce.

Quelque 150 enfants, parents, grands-parents étaient présents, à 18h30, devant l'hôtel communal, pour le coup d'envoi donné par le pistolet de Jean. Fallet, ancien garde-police local. Emmené par quatre percussionnistes de l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise (photo), le cortège s'est rendu au Pré Brenier.

Là-haut, une tente, montée grâce à la compétence du personnel de la voirie communale, accueillait tout un chacun dans une ambiance fort sympathique. Quelques animations et une petite restauration assurée par le comité du Pumtrack du Bas-Lac ont réjoui les participants et participantes à la fête.

Ils ont contribué à maintenir la tradition des mascarades qui a disparu dans les autres communes viticoles neuchâteloises.

CZ



Carrosserie endommagée ?

Donnez une seconde vie
à votre véhicule !

Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

FENETRES & PORTES

Artisan
depuis
1880

LIENHER
MENUISERIE S.A.



Savagnier

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz



LA NEUVEVILLE - Au programme!



MA VIE, MA GUEULE

COMÉDIE, DRAME DE SOPHIE FILLIÈRES
AVEC AGNÈS JAQUI, PHILIPPE KATERINE



Barberie Bichette, qu'on appelle Barbie, a peut-être été belle, aimée, une bonne mère, une collègue fiable, une grandeoureuse - oui, peut-être... Aujourd'hui, tout est noir, violent, absurde, et cela lui fait peur: elle a 55 ans (donc presque 60 et bientôt plus!). C'était inévitable, mais comment se comporter avec soi-même, avec la mort, avec la vie.

VE 11 OCTOBRE À 20H30
16 ANS - FRANCE - 1H39 - VF



BEETLEJUICE BEETLEJUICE

COMÉDIE DE TIM BURTON
AVEC MICHAEL KEATON, JENNA ORTEGA



Après une tragédie familiale, les Deetz reviennent à Winter River. La vie de Lydia est complètement bouleversée lorsque sa fille ouvre la porte du monde des morts. Le malheur se prépare dans les deux mondes. Ce n'est qu'une question de temps avant que quelqu'un ne prononce trois fois le nom de Beetlejuice et que le démon espiègle ne revienne pour répandre son propre type de chaos.

SA 12 ET DI 13 OCTOBRE À 20H30
10 (14) ANS - USA - 1H45 - VF



MEGALOPOLIS

SCIENCE-FICTION DE FRANCIS FORD COPPOLA
AVEC ADAM DRIVER, GIANCARLO ESPOSITO



Dans la ville de New Rome, l'artiste César Catilina et le maire Franklyn Cicero entrent en conflit: Catilina aspire à un avenir utopique, tandis que Cicero s'accroche au statu quo rétrograde. Entre les deux se trouve Julia, la fille du maire, dont l'amour pour César a divisé sa loyauté et l'oblige à découvrir ce que l'humanité mérite vraiment.

DI 13 OCTOBRE À 17H EN VOST
16 ANS - USA - 2H18 - VF/VOST



PETIT PANDA EN AFRIQUE

ANIMATION DE RICHARD CLAU



Pang est un jeune panda qui grandit dans un village idyllique au cœur de la Chine. Mais lorsque sa meilleure amie, Jielong la dragonne, est enlevée pour être offerte en présent à un jeune roi lion capricieux, Pang n'hésite pas une seconde: il embarque pour une aventure qui va le mener jusqu'en Afrique! Aidé par un malicieux singe, Pang va rencontrer de nouveaux amis et découvrir les splendeurs d'un continent totalement inconnu des pandas.

SA 12 ET DI 13 OCTOBRE À 14H
6 ANS - 1H29 - DK - 2022



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition - gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Prochain spectacle du **Théâtre de la Marelle**, «**La vengeance du pardon**», texte d'Eric-Emmanuel Schmitt

Samedi 26 octobre au temple du Landeron à 20h - Entrée libre - chapeau à la sortie

En savoir davantage sur www.compagnielamarelle.ch

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site

www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 12 octobre

17h00 Culte à la chapelle d'Enges.

Dimanche 13 octobre

10h00 Culte unique au centre paroissial de Cressier. Pas de garderie ni de programme pour l'enfance en raison des vacances scolaires.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) - pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous - chaque enfant apporte son pique-nique - moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après)

Marin

Mardi 15 octobre

12h00 **Repas ouverts à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M^{me} Françoise Messerli / 077 415 83 82 / efmesserli@hotmail.com

Prix: CHF 12.-

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Réservez d'ores et déjà la date de la prochaine soirée **Souper-Ciné avec le film «Le Club des miracles»**, le **vendredi 8 novembre** au centre paroissial à 18h30. Plus d'info sur le site.

Inscription jusqu'au 4 novembre auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Le Landeron

Samedi 26 octobre

20h00 Théâtre de la Marelle, «**La vengeance du pardon**», au temple du Landeron. Entrée libre - chapeau à la sortie

En savoir davantage sur www.compagnielamarelle.ch

Lignières

Dimanche 13 octobre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 13 octobre

10h00 Messe interparoissiale

Lundi 14 octobre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 15 octobre

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 17 octobre

11h00 Messe au Foyer

Samedi 19 octobre

9h30 Rencontre des futurs confirmands 2025 au Chalet St-Martin

Dimanche 20 octobre

10h00 Messe interparoissiale

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Vous désirez faire baptiser votre enfant dans la religion catholique? Alors prenez contact avec l'abbé Gérard Muanda, prêtre de nos paroisses de Cressier - Cornaux, Le Landeron – Lignièrès au 032 757 11 86 ou au 079 367 79 32. L'abbé Gérard vous proposera de faire votre connaissance et préparer au mieux ce baptême.

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 20 octobre

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens
à l'église St-Pierre à Boudry

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 11 octobre

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 12 octobre

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 13 octobre

9h00 Messe à St-Blaise
10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 15 octobre

Journée des Prêtres à Saint-Jorioz France
8h30-12h30 Secrétariat fermé (vacances scolaires)
9h00 Pas de Messe à St-Blaise
12h00 Repas Cure protestante réservation au 077 415 83 82
efmesserli@hotmail.com
14h30 à 18h30 Bibliobus
13h30-17h00 Secrétariat fermé (vacances scolaires)

Mercredi 16 octobre

Journée des Prêtres à Saint-Jorioz France

Jeudi 17 octobre

13h30-17h00 Secrétariat fermé (vacances scolaires)

Vendredi 18 octobre

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 19 octobre

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 20 octobre

9h00 Messe à St-Blaise
10h30 Messe à St-Blaise
11h30 Célébration Baptême
18h00 Prière Commune cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé à l'église de Boudry

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)



Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Samedi 12.10.2024

- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
Juniors E, 3^{ème} degré - Org. FC Boudry
17h30 FC Marin-Sports I - FC Coffrane II - 2^{ème} ligue, groupe 1
18h00 FC Le Landeron - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2

Mardi 15.10.2024

- 20h15 FC Le Communal Sports Le Locle I - FC Marin-Sports I - Coupe, 1/8 de finale

Mercredi 16.10.2024

- 20h15 FC Marin-Sports III (5^e) - FC Etoile-Sporting (5^e) - Coupe 5^e, tour préliminaire

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Mercredi 09.10.2024

- 18h30 FC Val-de-Travers II-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II
championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne - Groupe 1
Terrain de la Léchère, Couvet

Dimanche 13.10.2024

- 11h00 FC Murten-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019
championnat Juniores féminines FF-19 - tour automne - Groupe 1
Prehl/Pra-Pury - Murten -
16h00 Grpm des Marais (FC Les Ponts) -FC Cornaux
championnat 5^e ligue - Groupe 1
Les Biolles - A, Les Ponts-de-Martel

Mercredi 16.10.2024

- 20h15 Grpm des Marais (FC Les Ponts) (5^e)-FC Cornaux (5^e)
coupe neuchâteloise (5^e ligue) - Tour préliminaire
Les Biolles - A, Les Ponts-de-Martel

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 11.10.2024

- 20h00 1^{ère} Equipe - FC Bôle, championnat
20h15 FC Hauterive - 2^{ème} Equipe

Samedi 12.10.2024

- 18h00 Juniors A - Team Neuchâtel, championnat

Mardi 15.10.2024

- 20h30 1^{ère} Equipe - FC Cortaillod, championnat

Mercredi 16.10.2024

- 20h15 2^{ème} équipe - FC Les Bois, coupe

LE LANDERON



Matchs du FC le landeron

Samedi 12.10.2024

- 18h00 FC Le Landeron - FC Marin-Sports II
championnat 3^e ligue - Ancien Stand, Le Landeron

Mercredi 16.10.2024

- 20h00 FC Le Landeron - FC Boudry
championnat Juniors A - Ancien Stand, Le Landeron

Vendredi 18.10.2024

- 20h00 FC Le Landeron - Audax Coffrane Academy (Audax) II
championnat Juniors B - Ancien Stand, Le Landeron

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Vendredi 11.10.2024

- 20h00 FC Erguël II - FC Lignières I
championnat 3^e ligue - Terrain du Stand, Sonvilier
20h15 FC Les Bois II - FC Lignières II
championnat 4^e ligue - La Fongière, Les Bois

Samedi 12.10.2024

- 10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Boudry - Stade des Buchilles, Boudry

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 11.10.24

- 20h15 FC Hauterive I - FC Saint-Blaise II (3^{ème} ligue)

Samedi 12.10.24

- 15h15 Grpm Etoile Sporting - FC Hauterive (Juniors A)
18h00 FC Superga II -FC Hauterive II (4^{ème} ligue)



BV TOITURES

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 - 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

Entretien de la Ramée

Vous aimez ce site unique ?
Venez nous rejoindre !

Le groupe nature de la Tène

vous invite à une action nature à vivre en famille
pour nettoyer les rives de la Ramée !
Prenez vos gants avec vous.

Nous prenons de quoi vous offrir un généreux goâter après l'effort !

le samedi 26 octobre de 14h00 à 16h00

LE LANDERON

La cour verte « La Buissonnière » est maintenant installée dans son espace entre le collège primaire et le C2T

Le début de la semaine dernière a été des plus actif pour les élèves des degrés 3 à 8, encadrés par leurs enseignantes et enseignants, afin de mettre « la main à la pâte » pour la réalisation finale du projet « cour verte ».

Durant tout le lundi et la mardi matin, les élèves se retrouvaient par degré pour la mise en place d'éléments nécessaires à la réalisation du projet « La Buissonnière ».

Armés de pelles, ils déplaçaient avec entrain les copeaux de bois dans des brouettes afin répartir les quelques 50 m³ de paillage dans l'espace abrité par une toile blanche, espace dédié à la possibilité de faire classe ouverte à l'extérieur et de profiter d'un parcours de bûches et de rondins de diverses hauteurs. Pour accomplir cette tâche, ils étaient accompagnés par une équipe communale, la garde forestier et

son équipe, ainsi que les concierges des deux établissements, venus en soutien.

Pour d'autres, il était temps de planter les diverses essences de buissons indigènes au sommet des deux buttes en terre. Entourés par les jardiniers de l'entreprise Voillat, ils s'appliquaient à planter sorbier, noisetier, sureau, érable champêtre et viornes, tandis que l'équipe forestière se chargeait de mettre en terre tilleuls et liquidambers qui, lorsqu'ils auront grandi, permettront d'avoir un certain intimité par rapport au C2T.

Il ne restait ensuite plus que d'installer les 2 tables et leurs bancs sous la toile, les bancs entre des arbres de la cour pour que ce projet soit finalisé par l'équipe du service forestier.

Ouah... on ne pouvait qu'admirer ce nouvel espace et, comme le souligne Alexia Jelmini avec

émotion, c'est exactement ce que nous avions espéré». Un grand merci à l'équipe du service forestier qui a su comprendre la vision de ce projet et le réaliser.

Cet accès à un lieu à ciel ouvert offrira aux élèves un espace de calme et de détente, permettant d'observer, d'écouter, de sentir et d'y travailler. Une bien belle réalisation.

Pour rappel

Ce projet, initié par le corps enseignant et la direction avec la participation des élèves a été choisi par la Fondation Roger Federer qui a décidé de lui apporter son soutien financier en mandatant la Fondation « Radix », fondation suisse pour la santé, pour accompagner la mise en place de ce concept de réaménagement de la cour d'école.

CP



SUIVEZ L'ÉTOILE !

CETTE ANNÉE, NOUS VOUS INVITONS À UNE NOUVELLE VERSION DES FENÊTRES DE L'AVENT.

Sur le chemin vers Noël, nous vous proposons une balade, en suivant l'ÉTOILE dans les rues de notre village.

24 jours... 24 fenêtres décorées !

Ne manquez donc pas de vous inscrire pour la décoration de l'une de vos fenêtres, soit par téléphone, ou via le code QR ci-dessous (jusqu'au 11 novembre).

D'autre part nous vous proposerons 3 temps conviviaux dans le mois lors desquels une collation vous sera proposée (5, 19 et 23 décembre). Plus d'informations suivront dès la clôture des inscriptions.

Nous nous réjouissons de SUIVRE L'ÉTOILE avec vous !

Laurence Utermann (079 481 01 86)
Claudine Dekens (079 258 17 44)
Natan Geisler (078 674 91 77)

<https://forms.gle/oXxjNIGhGF19dt6>



Pour toute information, vous pouvez nous écrire à : avent2525@gmail.com

Les habitants de Saint-Blaise et leur Calendrier de l'Avent 2024.

Mettons de la lumière à nos fenêtres

Cette année encore, nous désirons vous convier tout au long du mois de décembre, à participer à l'illumination de nos rues et de nos maisons au travers d'un CALENDRIER DE L'AVENT.

Le village s'ornera ainsi de belles décorations et les Saint-Blaisois pourront partager un moment convivial chez l'hôte du jour ou lors des balades en famille.

Vous aimeriez participer au calendrier? Inscrivez-vous, via :

<https://framadata.org/sbkrlHb8uWQ4BAFo>

Choisissez la date de l'illumination de votre décoration, précisez votre nom, votre adresse, l'horaire et le type de participation DANS LES COMMENTAIRES.

(Animation, goûter, apéro, collation, etc.) ou rien.

Pour toute question, appelez le 078/605 25 80.

Inscrivez-vous jusqu'au 3 novembre 2024.

Le calendrier avec le nom et l'adresse des participants sera publié dans le Bulcom les 15 et 22 novembre 2024.

ENGES – CONSEIL GÉNÉRAL

Dernière approbation des comptes avant la fusion: des résultats 2023 bien meilleurs que prévu

Le Conseil général d'Enges a tenu son avant-dernière session avant la fusion, jeudi 3 octobre, sous la présidence de Constanze Bonardo. Parmi les points les plus importants de l'ordre du jour figuraient les comptes 2023 et une demande de crédit d'engagement de CHF 75'000 pour la viabilisation de la parcelle des Clos. Les comptes 2023, bien que toujours déficitaires, se révèlent nettement meilleurs que prévu. Le déficit s'élève à CHF 57'274.38, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 370'866.00, soit une amélioration de CHF 313'591.62. L'éventualité d'une bonne surprise, évoquée dans le rapport des comptes 2022, s'est donc confirmée. Pour la deuxième année consécutive, le résultat s'avère moins alarmant que pré-

vu, bien que la situation financière demeure complexe. En effet, malgré cette déviation positive par rapport aux prévisions, le déficit persiste, confirmant l'inévitable: la commune d'Enges aurait de grandes difficultés à poursuivre seule. Ces comptes ont été acceptés à l'unanimité.

La demande de crédit d'engagement de CHF 75'000 pour la viabilisation de la parcelle des Clos située au Sud du Restaurant du Chasseur a suscité quelques questions parmi les membres du Conseil général. Cette demande permettra de couvrir les premières dépenses d'investissement réalisées en 2023. Dans le cadre des travaux de réfection du centre du village, le Conseil communal a souhaité maximiser les opportunités offertes et développer

toutes les synergies possibles. Étant donné qu'un plan de quartier pour la parcelle concernée est en préparation, il est essentiel d'installer tous les équipements nécessaires pour permettre la construction des logements prévus, tout en évitant de devoir rouvrir la route ultérieurement. Certains membres du Conseil général ont exprimé une certaine inquiétude quant au nombre de places de stationnement et à l'augmentation du trafic que l'arrivée de 180 nouveaux habitants pourrait engendrer, compte tenu de l'étroitesse de la route desservant la parcelle des Clos. Cette demande de crédit a été acceptée par la majorité des membres du Conseil général, moins une abstention. Le dernier Conseil général d'Enges se tiendra le 5 novembre à 19h30. TAD

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Une histoire digne de celle du vapeur « Neuchâtel »

La motrice 45 retrouvée



On se souvient du vieux vapeur « Neuchâtel », mis hors service à la fin de la saison 1968, puis transformé en restaurant flottant ancré au sud-ouest du port de Neuchâtel, rénové, puis réhabilité en 2014. La motrice 45 (photo) de la ligne 5 (aujourd'hui R 15) Neuchâtel – Boudry mise hors service en 1981 vient de retrouver une nouvelle vie: 43 ans après avoir été mise au rebut.

Dès 1892, des trains à vapeur ont circulé de Boudry et Cortaillod à Neuchâtel-Gare en gravissant les Terreaux et l'Avenue de la Gare. A partir de 1902, sept motrices électriques 41 – 47 sont introduites sur la ligne ramenée jusqu'à la Place Pury.

Ces sept tramways vont rouler presque pendant 80 ans jusqu'à leur retraite. Remplacées par les rames modernes « Littorail », les

anciennes motrices vont connaître des fins de vie différentes: qui dans des musées ferroviaires en France et en Allemagne, qui au Musée des transports de Lucerne, qui dans des démolitions.

Fondée en 1976, l'ANAT, l'Association neuchâteloise des amis du tramway sauve la motrice 45; elle l'expatrie hors de son réseau dans l'ancien dépôt ferroviaire du Locle loué aux CFF. La motrice y retrouve des anciens tramways de la région de Neuchâtel que l'ANAT veut conserver. Après la construction du Musée du tram en 2014, à Areuse, elle est ramenée dans le musée mais son état ne lui permet pas de fonctionner.

Pendant 10 ans, une équipe technique formée de membres bénévoles de l'ANAT s'est attachée à rénover la motrice 45 pour lui permettre, après plus de 40 ans d'arrêt, de circuler à nouveau sur la ligne du Littorail entre Neuchâtel et Boudry.

A l'occasion de la fête des 10 ans du Musée du tram, dimanche 27 octobre, bien qu'approchant de ses 125 ans, la motrice 45, pimpante et solide sur ses roues, sera inaugurée. Elle effectuera 4 allers-retours entre Neuchâtel et Boudry de même que l'ancienne motrice 73 de la ligne de Corcelles. Une remorque de l'ancien tramway de Saint-Blaise y sera accouplée. Une exposition sur l'évolution du réseau des tramways de Neuchâtel au fil des ans sera ouverte, de 10h à 18h, au musée d'Areuse dans lequel on pourra aussi se restaurer.

L'accès aux trams historiques et au musée est libre (possibilité de faire un don).

Claude Zweiacker

Horaire des trams historiques, dimanche 27 octobre 2024

Motrice 45

- de Neuchâtel Place Pury Littorail: 11h11, 14h31, 15h51 et 17h11
- de Boudry Littorail: 10h31, 13h51, 15h11 et 16h31

Motrice 73 et remorque

- de Neuchâtel Place Pury Littorail: 11h51, 15h11 et 16h31
- de Boudry Littorail: 11h11, 14h31 et 15h51